

## VŒU

### **présenté par Romain LANGLET pour le compte de la majorité concernant les responsabilités de l'État dans le réseau ferroviaire**

Aujourd'hui, à travers le SRADDT et le SRIT présentés aux débats de cette session, les élus du Conseil Régional des Pays de la Loire défendent une nouvelle ambition pour le rail et prennent leurs responsabilités.

Assurément, le bilan de la régionalisation des transports de voyageurs est un succès indiscutable, mais ne doit pas pour autant masquer des réalités budgétaires. Le succès de la régionalisation des transports repose en réalité sur :

- l'effort d'investissement entrepris par les régions qui ont dû palier les carences accumulées de l'État et de son opérateur public la SNCF dans la période précédente ;
- l'implication des élus dans la définition des besoins ce qui permet une meilleure adéquation de l'offre de service aux besoins et attentes. (Comités de ligne).

Dans le même temps, les élus régionaux regrettent que l'État ne donne pas les moyens à RFF de maintenir en état les lignes, dont la qualité se détériore année après année. L'état de dégradation du réseau, relevé par l'audit national réalisé par l'École Polytechnique de Lausanne, est extrêmement préoccupant et contre-productif des efforts d'acquisition de matériels, plus confortables et plus modernes, réalisées par le Conseil régional. Au regard de ces éléments divergents qui ne permettent pas d'impulser une dynamique ferroviaire aujourd'hui essentielle, l'assemblée régionale adresse ce vœu au gouvernement.

A l'heure où la fréquentation des trains augmente de façon considérable, sous l'effet conjugué de l'amélioration du service public régional de transports de voyageurs et du renchérissement du coût du transport individuel, elle demande à l'État, à la SNCF et à RFF de lancer un grand plan de relance du transport ferré s'inscrivant dans une véritable politique européenne du rail, qu'il s'agisse du transport voyageurs ou marchandises, intégrant une volonté de cohésion et de solidarité entre les territoires, permettant de répondre aux enjeux de la maîtrise des consommations énergétiques et s'appuyant également sur une stratégie industrielle ambitieuse et innovante, créatrice d'emplois.

Les élus régionaux s'opposent à l'augmentation subie et démesurée des péages RFF et ne veulent pas prendre part au financement de la régénération d'un réseau local qui serait délaissé au profit du seul réseau TGV, générateur de profits qui ne sont d'ailleurs pas entièrement réinvestis dans le service rendu au public. Le réseau régional n'est pas un réseau de second rang et les usagers des TER encore moins de second ordre.

Ils exigent que le gouvernement mette en place de nouveaux dispositifs permettant des ressources nouvelles et pérennes en étendant le Versement Transport des entreprises aux régions qui n'en bénéficient pas aujourd'hui afin de leur donner le moyen de développer les transports publics.

Ils s'opposent également aux fermetures de lignes SNCF – par exemple Alençon/Pré en Pail - et soutiennent les populations, les cheminots, les salariés, les élus et tous les acteurs du territoire pour conforter un maillage dense et adapté, du réseau ferroviaire.

Le 11 juillet 2005, la Commission permanente du Conseil régional des Pays de la Loire demandait à l'unanimité à l'État de garantir la pérennité et la qualité des dessertes des trains Corail, en donnant les moyens à la SNCF d'assurer leur fonctionnement, alors même que pour la deuxième année consécutive pesaient de nouvelles menaces de suppressions sur ces liaisons d'intérêt national. Grâce à une mobilisation d'envergure des territoires, l'essentiel des dessertes Corail avait été maintenu, quelques liaisons avaient cependant disparu. Aujourd'hui, la direction de la SNCF annonce la création de nouvelles dessertes Corail dès cet été ou au plus tard l'hiver prochain, ramenant l'offre au niveau de celle existant en 2004. « La bataille du rail » qui avait été menée à l'époque trouve donc aujourd'hui une justification des plus concrètes.

Une nouvelle fois, le Conseil régional appelle l'État et le gouvernement à assumer leurs responsabilités, comme lui-même le fait au quotidien. En matière de politique ferroviaire, il s'agit d'un enjeu économique, social et environnemental majeur qui doit se traduire par des actes politiques clairs, accompagnés de financements pérennes.